



Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré

F-75008 Paris

Paris, 20 octobre 2008

Monsieur le Président,

Le Bureau politique et le Comité permanent 'Affaires Institutionnelles' de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) se sont réunis le 10 octobre au Conseil Régional d'Ile-de-France pour discuter avec M. Alain Lamassoure de son rapport « Le Citoyen et l'application du droit communautaire », mission que vous lui avez confiée en début d'année.

Le Bureau politique de l'ARE et son Comité permanent 'Affaires Institutionnelles' ont adopté une position sur ce rapport :

C'est avec satisfaction que l'ARE, le réseau le plus large indépendant des régions dans la grande Europe, accueille cet important rapport qu'il considère comme une initiative visant à mettre le citoyen au centre de toutes les actions politiques. Il s'agit d'un document précieux qui peut contribuer à mieux communiquer l'Europe à ses citoyens. L'ARE souhaite souligner l'importance de trois recommandations qui revêtent une importance particulière pour les régions qui représentent le niveau politique directement inférieur aux Etats:

- **Les centres Europe Direct en tant que guichet unique:** L'ARE accueille avec satisfaction l'idée d'un guichet unique - virtuel et réel - proche des citoyens, et d'une personne de contact au plan régional chargée du droit communautaire. L'ARE propose de développer davantage les *Centres Europe Direct* existants et de les transformer en véritables points d'assistance aux citoyens confrontés à des difficultés dans l'application du droit communautaire, par exemple la reconnaissance des diplômes dans leurs universités respectives. Les Centres Europe Direct sont souvent gérés et financés par les régions, et parfois cofinancés par la Commission. L'ARE propose de doter ces Centres des moyens financiers nécessaires pour créer une passerelle unique bénéficiant vraiment au citoyen mobile.
- L'ARE soutient avec vigueur la **coopération administrative**, y compris la formation du personnel de l'administration régionale afin d'atteindre l'excellence dans la gouvernance. Les régions doivent recevoir le financement nécessaire pour mettre en place des administrations coopératives fortes. Dans ce contexte, l'ARE accueille également avec satisfaction la proposition d'encourager davantage le groupement européen de coopération territoriale, y compris la coopération interrégionale.

- L'ARE s'est engagée à tout mettre en œuvre pour encourager l'échange entre les universités, les écoles, les professeurs et les employés. L'ARE continuera de développer son programme Eurodyssée permettant ainsi aux jeunes d'effectuer un stage dans une autre région. L'Union européenne devrait mieux soutenir financièrement les groupements interrégionaux qui poursuivent ces objectifs transversaux.

Je vous prie de bien vouloir apporter une attention particulière à ces trois propositions sous la Présidence française de l'Union européenne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Michèle SABBAN  
Faisant fonction de Présidente de l'ARE  
Vice-Présidente de la Région Ile-de-France